

# UN PROGRAMME MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

*Camille JOSEPH*

*Sous la direction de  
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | MAI 19  
Développement durable



COMPRENDRE POUR AGIR

UN PROGRAMME MONDIAL  
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

*Camille JOSEPH*

*Sous la direction de Denis STOKKINK*

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>AVANT-PROPOS</b>   | <b>3</b>  |
| <b>INTRODUCTION</b>   | <b>4</b>  |
| <b><i>I. À l'origine, les objectifs du Millénaire</i></b>               | <b>5</b>  |
| 1. Aux prémices des OMD   | 4         |
| 2. Les apports des OMD  | 6         |
| <b><i>II. Le bilan mitigé des OMD</i></b>                               | <b>8</b>  |
| 1. Des objectifs peu inclusifs  | 8         |
| 2. Une approche généraliste et standardisée                             | 10        |
| <b><i>III. Le développement durable, nouveau cadre de référence</i></b> | <b>10</b> |
| 1. Des objectifs plus inclusifs   | 10        |
| 2. Les ODD, fil conducteur des politiques publiques?                    | 13        |
| 3. Un énième cadre onusien  | 12        |
| <b>CONCLUSION</b>   | <b>14</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>  | <b>15</b> |

« *Vous n'êtes pas assez matures pour dire les choses comme elles sont [...] Même ce fardeau vous le laissez à nous, les enfants* »

— Greta Thunberg, militante écologiste.  
24e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Katowice en Pologne (du 2 au 14 décembre 2018)

## AVANT-PROPOS

*En tant que représentant de la société civile, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS agit pour sensibiliser les citoyen.ne.s et faire reconnaître les enjeux de la transition auprès des institutions européennes et nationales belges. Le think and do tank est en capacité de revêtir le rôle d'intermédiaire entre échelons locaux et échelon européen dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.*

*Dans la perspective des élections européennes qui se tiendront en mai 2019, PLS relaye les questions européennes auprès des citoyen.ne.s. Le think et do tank se fait également l'écho des mobilisations citoyennes en Europe appelant à un sursaut des responsables politiques pour instaurer des mesures concrètes contre le changement climatique. Cet appel est destiné à tous les échelons politiques, des autorités locales qui incluent les municipalités et les régions, aux institutions européennes via les États nationaux jusqu'aux organisations internationales comme les Nations unies et la Banque mondiale. Il importe de souligner que l'exigence appelant à sortir de la torpeur face à l'urgence climatique est portée par des citoyen.ne.s de tous âges, de toutes origines, de toutes nationalités, mais que de plus en plus de jeunes s'activent pour se rassembler et manifester leur crainte pour leur avenir.*

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink

# INTRODUCTION

« Imaginez ce que nous pourrions faire ensemble si nous le voulions », c'est en ces termes que Greta Thunberg, jeune militante écologiste suédoise a interpellé les représentant.e.s politiques lors de la Cop 24 en Pologne. L'appel de cette jeune fille est l'un des nombreux exemples illustrant la mobilisation des citoyen.ne.s pour la lutte contre le changement climatique. C'est aussi une lutte contre l'inertie politique sur les enjeux de développement durable qui s'appuient sur trois piliers interdépendants : le social, l'économique et l'environnemental.

Les experts du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ne cessent d'alerter<sup>1</sup> les responsables politiques sur les conséquences d'un réchauffement de 2 °C et préconisent la limitation à 1,5 °C d'ici 2050. Dans un rapport de 2018, le GIEC envisage les scénarios dans un contexte d'augmentation de la température à 1,5 °C et à 2° C d'ici 2050. Ce document s'il peut sembler alarmiste l'est à juste titre. Son propos n'est certes pas de développer des solutions mais d'exposer les conséquences sur la vie humaine si l'activité des Hommes se poursuit au même niveau actuel. L'interdépendance entre environnement et bien-être commun est pourtant un principe admis par tous.

Le développement durable se voit formellement reconnu au niveau mondial par l'Agenda 2030, adopté en 2015 qui promeut les objectifs de développement durable (ODD). Les ODD inspirent désormais les politiques des États et doivent orienter le comportement des acteurs publics et privés pour limiter les conséquences du changement climatique tout en intégrant tous les individus dans la transition. Les ODD sont le résultat d'un long processus de prise de conscience des enjeux environnementaux par les instances internationales et particulièrement du lien de dépendance de ces enjeux avec le développement humain. Le premier cadre international intégrant le développement durable est la Déclaration du Millénaire en 2000 qui énonce huit objectifs du Millénaire censés lutter contre la pauvreté et encourager l'investissement des pays du Nord dans le développement des pays du Sud.

Les OMD ont permis d'intensifier les actions contre la pauvreté, la faim, la maladie et pour encourager l'éducation, la santé des femmes et des enfants mais comportent de nombreuses carences qui ont limité leur efficacité.

Après un aperçu sur la construction des objectifs du Millénaire et de leurs apports, l'analyse critique de ces objectifs permettra de mettre en lumière le processus d'élaboration des objectifs du développement durable. Nous soulèveront ainsi les questions suivantes : dans quelle mesure malgré les lacunes de la Déclaration du Millénaire, les OMD ont-ils contribué à l'élaboration des ODD ? Quels sont les apports des ODD ? Pourquoi les ODD peuvent encourager les États à changer leurs politiques ? Pourquoi les objectifs de développement durable ne sont pas la solution à tous les maux du monde actuel ?

---

<sup>1</sup> Intergovernmental Panel on climate change (IPCC). *Global warming of 1.5 °C. Summary for Policy makers*. Publié le 8 octobre 2018. Consulté sur : <https://bit.ly/2BC52wd>

# I. À L'ORIGINE, LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

Le Programme du Millénaire est le premier plan mondial qui définit des objectifs quantitatifs en matière de développement durable. L'aspect novateur lors de son élaboration résidait dans sa capacité à définir des cibles permettant d'atteindre les objectifs et d'effectuer un suivi mesurant les avancées des États.

## 1. AUX PRÉMICES DES OMD

Les objectifs du Millénaire (OMD) ont été adoptés lors du Sommet de Millénaire en 2000. Les objectifs sont au cœur d'un long processus de définition des notions de développement et d'environnement ainsi que de leur interdépendance.

Le processus débute en 1972 avec la signature de la Déclaration de Stockholm<sup>2</sup> reconnaissant l'interdépendance entre coopération et développement. L'aspect environnemental était mentionné mais



davantage dans la perspective de protection du patrimoine naturel et du maintien des ressources naturelles comme dans le principe 8 qui assure que « Le développement économique et social est indispensable si l'on veut assurer un environnement propice à l'existence et au travail de l'homme et créer sur la terre des conditions nécessaires à l'amélioration de la qualité de la vie. »<sup>3</sup> Le terme de développement économique et social arrive tardivement dans la Déclaration de Stockholm et la conception de ses critères n'est pas explicitée par la suite. Certes, il s'agit du premier compromis environnemental, mais il s'axait avant tout sur des objectifs de lutte contre la pauvreté et particulièrement sur l'extrême pauvreté.

Il faudra attendre le rapport Brundtland de 1987 pour faire évoluer le référentiel et inclure la notion de « sustainability », la durabilité. Ce rapport contient la première référence explicite au développement durable. En ce sens, l'environnement n'est plus cantonné à la protection de la nature mais relève désormais d'une approche multidimensionnelle. Par conséquent, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est appuyée sur la Commission mondiale sur l'environnement et le développement pour développer « Un programme global de changement ». L'introduction du chapitre 2 du rapport Brundtland débute ainsi « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Selon le rapport, « le développement durable signifie que les besoins essentiels de tous sont satisfaits, y compris celui de satisfaire leurs aspirations à une vie meilleure ».

Juin 1992 réunit pour la première fois pays industrialisés et pays en développement sur la thématique de l'environnement au Sommet de Rio. À la différence de la Déclaration de Stockholm, la Déclaration de Rio se fonde sur l'interdépendance entre environnement et développement. Signée par 154 pays, la déclaration énonce vingt-sept principes et a permis d'adopter la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC)<sup>4</sup>. La CNUCC comprend la Conférence des Parties (COP), l'organe consultatif qui se réunit annuellement depuis 1995 pour examiner l'application de la Convention. La Déclaration de Rio élaborée en 1992 a pour objectif de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre tout en prenant en compte la responsabilité différenciée des pays industrialisés et des pays en développement.

<sup>2</sup> United Nations. *Report of the United Nations conference on the human environment*, Stockholm, 1972.

<sup>3</sup> United Nations. *The Rio Declaration on Environment and Development*. 12/08/1992.

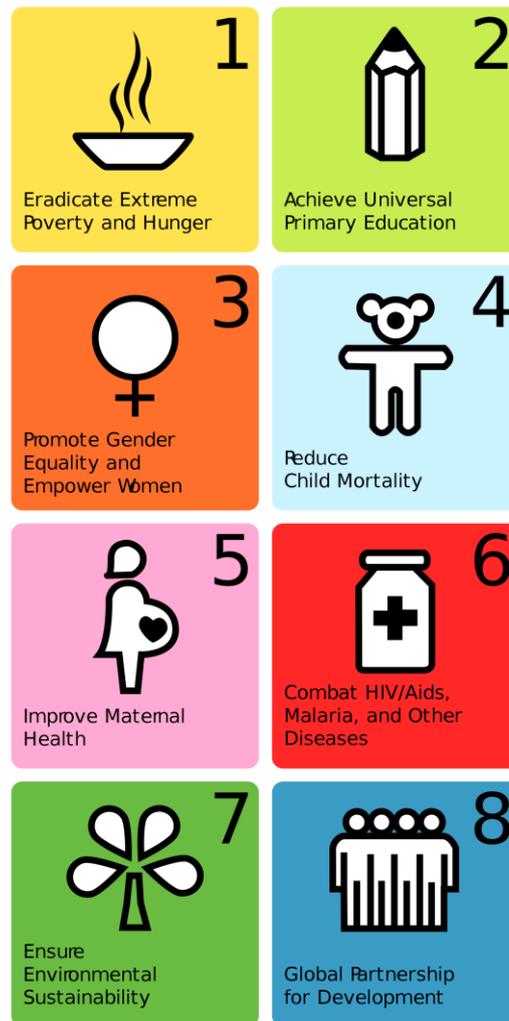
<sup>4</sup> Nations unies. *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques*, 1992.

Autre élément clé qui a contribué à l'élaboration du référentiel des OMD : le protocole de Kyoto<sup>5</sup> qui traduit en engagements quantitatifs l'objectif de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre. Signé en 1997 et entré en vigueur le 16 février 2005, le Protocole rassemble les États les plus riches de la planète, majoritairement responsables des émissions. L'accord prévoyait que les États industrialisés réduisent leurs émissions de GES de 5,2 % entre 2008 et 2012, par rapport aux émissions de 1990.

Le Sommet du Millénaire qui se déroule en septembre 2000 est une étape cruciale car le Programme du Millénaire qui en découle s'appuie sur les précédents cadres internationaux pour énoncer des objectifs clairs concourant au développement des pays les moins avancés et de ceux émergents : les objectifs du Millénaire (OMD).

Les OMD s'attaquent principalement à l'extrême pauvreté. Pour cela, les objectifs émis sont liés aux besoins primaires et portent relativement peu sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté, ce qui laisse peu de place à l'enjeu environnemental qui est secondaire dans le programme du Millénaire.

Les OMD correspondent à huit objectifs<sup>6</sup> :



Crédits : Kierish : <https://bit.ly/2QKIVo7>

<sup>5</sup> Nations unies. *Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques*, 1998.

<sup>6</sup> 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim 2. Assurer l'éducation primaire pour tous 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes 4. Réduire la mortalité infantile et post-infantile 5. Améliorer la santé maternelle 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies 7. Préserver l'environnement 8. Mettre en place un partenariat pour le développement

Les objectifs du Millénaire ont constitué une avancée majeure car les blocages institutionnels habituellement formulés par les élans souverainistes des Etats n'ont pas obstrué les négociations. Une diversité d'acteurs s'est réunie, multipliant ainsi les financements pour la mise en œuvre concrète des objectifs.

## 2. LES APPORTS DES OMD

---

Les huit objectifs se décomposent en vingt cibles quantifiables mesurées par soixante indicateurs statistiques<sup>7</sup>. Par rapport aux précédents textes, l'originalité des OMD réside dans leur simplicité et leur clarté. Les OMD sont devenus une « marque globale » reconnue par les pays du Nord dits développés et ceux du Sud. Pour les premiers, les OMD ont constitué un agenda et un cadre d'actions pour cibler leur politique de solidarité internationale, pour augmenter l'aide publique au développement et pour mobiliser les acteurs publics et privés. Pour les seconds, les objectifs ont permis de cibler les politiques publiques sur des thématiques précises telles que la santé, l'éducation.

Il faut en effet reconnaître au Programme du Millénaire la réalisation de plusieurs objectifs<sup>8</sup>. L'objectif de diviser par deux le nombre de personnes vivant avec moins de 1.25 \$ par jour a été atteint. Ce chiffre est néanmoins à tempérer, car il s'explique en partie par la puissante croissance économique qui a démarré en Chine et en Inde à partir du début des années 2000.

En Afrique australe et en Asie du Sud-Est des progrès sont quantifiables comme la généralisation du traitement du sida, l'augmentation du taux de scolarisation primaire, l'amélioration de l'accès aux services d'eau et la réduction de moitié de l'extrême pauvreté.

Les OMD ont servi de référentiel pour évaluer les résultats et les pratiques de coopération entre pays du Nord et pays du Sud. Reposant sur des indicateurs, les objectifs étaient quantifiables en termes de pourcentage à atteindre<sup>9</sup>. Les Nations Unies ont constamment révisé, enrichi et adapté les indicateurs pour qu'ils correspondent au contexte des États. Un guide<sup>10</sup> détaillant les indicateurs, les méthodes de calcul, les observations et limites, les collectes et sources de données a été publié afin d'accompagner les Etats dans leur progression. Ces indicateurs étaient mesurés grâce à des données statistiques compilées par la Division Statistique des Nations unies coordonnant leur analyse. Les chiffres contenus dans les bases de données étaient recueillis par des agences spécialisées qui les récupéraient auprès des autorités de statistiques nationales.

Cependant, dans les faits, le Programme du Millénaire n'a pas pris en compte les défaillances institutionnelles dont souffrent de nombreux Etats, particulièrement au Sud où les bureaux nationaux de statistiques ne disposent pas de données socioéconomiques fiables et précises. Les États ne disposant pas des mêmes moyens humains et techniques pour relever les données, se pose nécessairement la question de la pertinence des données relevées.

---

<sup>7</sup> Division statistique des Nations unies. *Liste officielle des indicateurs associés aux OMD*.

<sup>8</sup> CHILDS Anna. *Will the Millennium Development Goals hit their targets?* The Conversation, 22/01/2015.

<sup>9</sup> GERARDIN Hubert, DOS SANTOS Stéphanie et GASTINEAU Bénédicte. Présentation. *Des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux Objectifs de Développement Durable (ODD) : la problématique des indicateurs* », Mondes en développement, vol. 174, no. 2, 2016, pp. 7-14.

<sup>10</sup> Groupe des Nations unies pour le développement, sous la direction du FNUD, du PNUD et du Département des affaires économiques et sociales. *Indicateurs pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*. 2005.

---

## II. LE BILAN MITIGÉ DES OMD

En dépit des progrès qu'ont permis les objectifs du Programme du Millénaire et de l'ouverture aux débats qu'ils ont provoqués, une analyse critique s'impose pour comprendre comment les insuffisances ont contribué à l'élaboration des objectifs de développement durable (ODD) adoptés 15 ans après les OMD. Les principales critiques qui peuvent être opposables aux OMD sont leur manque d'inclusion et l'adoption d'une approche généraliste et standardisée sur le développement ?

### 1. DES OBJECTIFS PEU INCLUSIFS

---

Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le développement est la « privation des possibilités de choix et d'opportunités qui permettent aux individus de mener une vie décente »<sup>11</sup>.

Par son caractère très général, la définition de la pauvreté donne une conception restrictive de la pauvreté, car un traitement social est fait de la misère comme si la pauvreté était une problématique touchant uniquement les pays en développement.

De plus, le développement est présenté comme étant corrélé à une croissance élevée et évaluables en termes quantitatifs. Celle-ci prime sur d'autres aspects qui concourent tout autant au développement comme la jouissance pleine et entière des droits humains, civiques et politiques, vivre dans un environnement sain et sécurisé.

Bien que l'une des cibles de l'objectif 7 « Préserver l'environnement » vise à intégrer le développement durable dans les politique nationales, les cibles portent largement sur la lutte contre la déforestation, la préservation de la biodiversité, l'accès à l'eau potable. L'objectif est présenté comme étant distinct des autres objectifs alors que la préservation de l'environnement est interdépendante des autres objectifs.

En outre, les Nations unies omettent de faire référence aux causes et aux conséquences des inégalités responsables de la perpétuation des situations d'exclusion et de pauvreté qui sont contraires à un développement durable. Les inégalités ont longtemps été considérées – sciemment ou non – comme les dommages collatéraux du développement alors que contrairement à la théorie du ruissellement voulant que les riches s'enrichissent davantage pour que cette richesse rejaillisse sur les plus pauvres, le Rapport sur les Inégalités Mondiales<sup>12</sup> de 2018 publié par le World Inequality Lab démontre que les inégalités économiques sont en grande partie le fruit de l'inégale répartition du capital, celui-ci restant concentré aux mains des plus aisés.

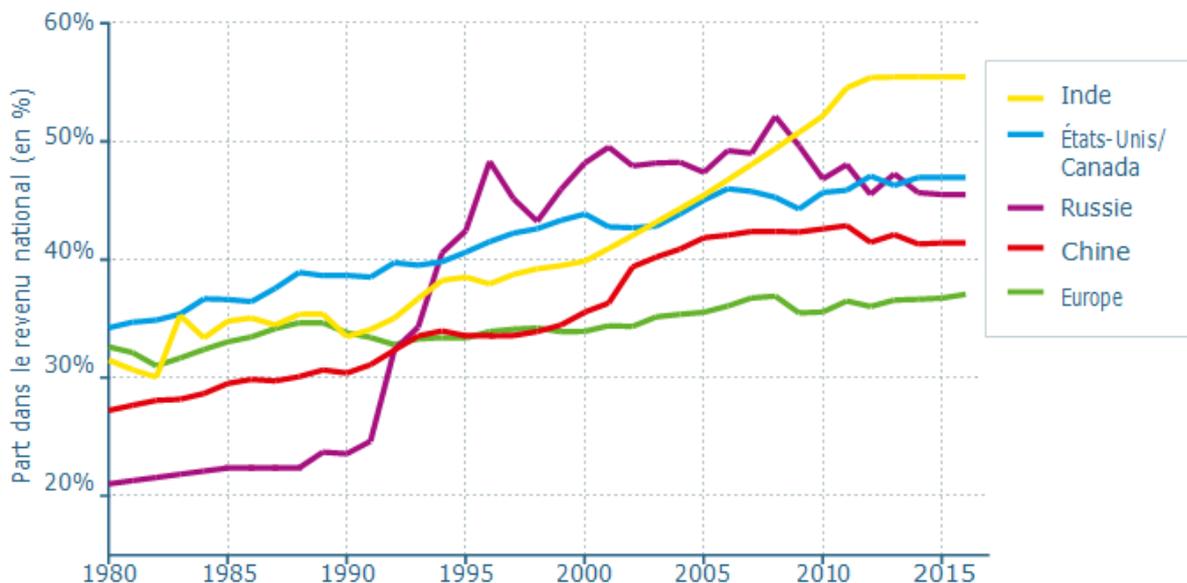
De plus, le Programme du Millénaire n'évoque pas l'amélioration des systèmes de redistribution alors même qu'ils permettent de corriger les inégalités. La pauvreté résidant aussi dans l'absence ou l'inefficacité du système national de redistribution qui permettrait de faire fonctionner les service publics et ainsi de faire bénéficier un développement économique et social inclusif à tous.

---

<sup>11</sup> Nations unies

<sup>12</sup> ALVAREDO Facundo, CHANCEL Lucas, PIKETTY Thomas, SAEZ Emmanuel, ZUCMAN Gabriel, World Inequality Lab. Rapport sur les inégalités mondiales. Synthèse, 2018.

**Part de revenu des 10 % les plus aisés dans le monde, 1980–2016 : les inégalités augmentent presque partout, mais à des rythmes différents**



Source : WID.world (2017)<sup>13</sup>

Le Programme du Millénaire use d'expressions telles que « s'attaquer au problème de la pauvreté », « stratégie de lutte contre la pauvreté » comme si la pauvreté était le problème en soi et que les individus concernés avaient une part de responsabilité sans prendre en considération les causes exogènes de la pauvreté<sup>14</sup>. Les OMD ne prennent en effet pas en compte les dynamiques de la pauvreté telles que l'effet de la reproduction sociale, le phénomène de trappes à pauvreté<sup>15</sup> ou la vulnérabilité des groupes à la limite de la pauvreté. Privilégiant les besoins basiques matériels, les indicateurs des OMD n'incluent pas la dimension multifactorielle<sup>16</sup> de la pauvreté qui est composée du genre, de l'appartenance religieuse, de l'origine ethnique, de la race, de l'orientation sexuelle, qui sont liés à de nombreuses inégalités et contribuent à la violence que subissent les individus et les maintient dans le dénuement.

Les OMD prônent des principes communément admis tels que la santé et l'éducation, piliers du développement qui sont des thèmes consensuels : qui en effet contesterait l'éducation généralisée et l'accès aux soins ? La problématique est davantage de savoir dans quelle mesure l'éducation et la santé sont accessibles à tous gratuitement, ou si elles représentent une manne pour des cliniques privées ou des écoles imposant des frais de scolarité abordables uniquement pour les plus aisés.

<sup>13</sup> *Ibidem*

<sup>14</sup> RIST Gilbert. Chapitre 13. *De la lutte contre la pauvreté aux objectifs du Millénaire pour le développement, Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, sous la direction de Rist Gilbert. Presses de Sciences Po, 2015, pp. 395-416.

<sup>15</sup> SACHS Jeffrey. *From Millennium Development Goals to Sustainable Development Goals*, Lancet, Columbia University, vol. 379, 2206-2011, 2012

<sup>16</sup> GERARDIN Hubert, DOS SANTOS Stéphanie et GASTINEAU Bénédicte; *Présentation. Des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux Objectifs de Développement Durable (ODD) : la problématique des indicateurs*, Mondes en développement, vol. 174, no. 2, 2016, pp. 7-14.

## 2. UNE APPROCHE GÉNÉRALISTE ET STANDARDISÉE

---

L'approche globalisante du cadre des OMD instaure des « standards » de développement parfois peu applicables aux contextes nationaux. Cette approche repose avant tout sur une définition universelle du développement dictée par les pays du Nord – industrialisés et développés – à destination des pays du Sud où se situent les pays les moins avancés ou en développement. Dès lors, la démarche induit un rapport de domination qui aboutit à un déséquilibre dans la construction des OMD.

L'approche globalisante fait également fi des contextes nationaux et des priorités nationales. Les objectifs sont trop ambitieux<sup>17</sup> pour certains pays, mais trop modestes pour d'autres. En effet, de nombreux objectifs demeurent encore inatteignables dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne<sup>18</sup> où le seuil de pauvreté est bien plus inférieur<sup>19</sup> à celui institué par les normes internationales. Le Programme du Millénaire tend à stigmatiser certains États en pointant la gouvernance des pays en développement et ce, quel que soit leur budget national et leurs capacités institutionnelles. Alors que dans de nombreux pays en développement, l'incapacité à atteindre les objectifs provient notamment du manque d'infrastructures, de la faiblesse des institutions et d'une gouvernance insuffisante<sup>20</sup>.

Bien que la Déclaration du Millénaire ait réuni les 189 États, la vision top-down est critiquable car les acteurs publics, privés et de la société civile étaient majoritairement issus des pays développés. Très peu d'acteurs venant des pays en développement furent consultés dans le processus d'élaboration du projet, et ont été tout bonnement court-circuités alors même qu'ils participèrent à la mise en œuvre des politiques publiques locales concourant à l'atteinte des objectifs.

La notion de développement durable apparaît dans la Déclaration, puis dans les rapports relatifs aux OMD, mais c'est justement le fait qu'elle soit seulement mentionnée comme un aspect parmi d'autres et soit peu développée qui démontre le caractère incomplet et peu inclusif des OMD.

En dépit de leurs nombreuses imperfections, les OMD ont toutefois fourni un cadre indispensable à l'élaboration de l'Agenda 2030 et les négociations en huis clos caractéristiques des OMD ont ouvert la voie à la multitude de débats post-2015 amenant de concert les États du Sud comme du Nord à se mettre autour de la table.

---

<sup>17</sup> EASTERLY William. *How the Millennium Development Goals are Unfair to Africa*. World Development, janvier 2009.

<sup>18</sup> FEHLING Maya, NELSON Brett D., VENKATAPURAM Sridhar. *Limitations of the Millennium Development Goals: a literature review*, Global Public Health, p 1109-1122, 25/11/2013.

<sup>19</sup> HUGON Philippe. *Du bilan mitigé des Objectifs du Millénaire pour le développement aux difficultés de mise en œuvre des Objectifs de développement durable*. Mondes en développement, vol. 174, no. 2, 2016, pp. 15-32.

<sup>20</sup> ADENLE Ademola. *How Africa can perform better in the new round of UN development goals*. The Conversation, 15/01/2017.

# III. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE

Les objectifs de développement durable (ODD) sont définis dans l'Agenda 2030 qui a été adopté en 2015 par les Nations Unies. Ils ont été construits d'après les leçons tirées des objectifs du Millénaire.

En plus des apports qu'ils constituent, nous verrons comment les ODD peuvent devenir le fil conducteur orientant les politiques publiques à tous les niveaux de gouvernance à la fois dans les pays développés et en développement. Néanmoins, les ODD sont aussi un énième cadre émanant de l'ONU qui ne remet pas en cause le système dominant et permet au contraire de « verdir » le comportement des multinationales. De plus, la référence à la démocratie et aux droits humains est absente du référentiel des ODD.

## 1. DES OBJECTIFS PLUS INCLUSIFS

Contrairement au processus restreint du cadre des OMD décidé entre les pays riches du Nord, l'Agenda 2030 a ouvert la porte à pléthore de négociations entre pays du Nord et du Sud, mais aussi à des débats dans les États. La Conférence Rio+20 en 2012 célébrant le vingtième anniversaire du premier sommet sur l'environnement et le développement était dédié au bilan des engagements pris en 1992 et a également donné lieu à l'élaboration de l'Agenda 2030 le 26 septembre 2015. Entré en vigueur le 16 janvier 2016, l'Agenda 2030 comprend 17 objectifs<sup>21</sup> du développement durable (ODD). Ces objectifs sont supposés orienter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques des États d'ici 2030 pour limiter les conséquences du changement climatique et faire de la planète un habitat viable et habitable.

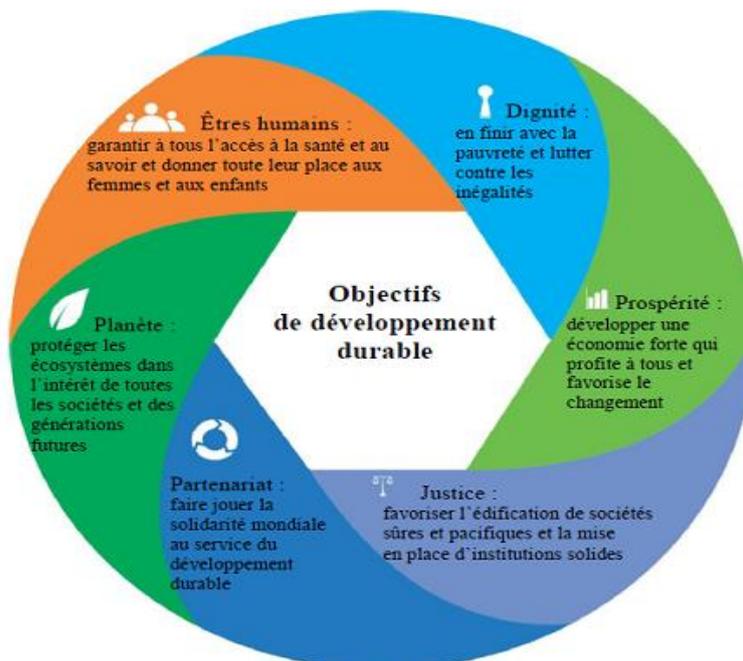


Source : <https://bit.ly/2SMx2YG>

La nouveauté des Objectifs du Développement Durable (ODD) réside dans leur capacité à considérer les enjeux sociétaux dans leur complexité, permettant ainsi de renouveler le paradigme du développement.

<sup>21</sup> 1. Éradication de la pauvreté 2. Lutte contre la faim 3. Accès à la santé 4. Accès à une éducation de qualité 5. Égalité des sexes 6. Accès à l'eau potable et à l'assainissement 7. Recours aux énergies renouvelables 8. Accès à des emplois décents 9. Innovation et infrastructures 10. Réduction des inégalités 11. Villes et communautés durables 12. Consommation responsable 13. Lutte contre le changement climatique 14. Protection de la faune et de la flore aquatiques 15. Protection de la faune et de la flore terrestres 16. Justice et paix 17. Partenariats pour les objectifs mondiaux

Les 17 objectifs, composés de 169 cibles, doivent guider les actions de tous les acteurs : États, autorités locales, entreprises, organisations de la société civile et même citoyen.ne.s vers un monde plus durable d'ici 2030. Les objectifs reposent sur cinq piliers : l'humanité, la planète, la prospérité, la paix, les partenariats. Nadine Gouzée, membre honoraire du Bureau fédéral du Plan – organisme indépendant d'intérêt public belge – déléguée au développement durable aux Nations Unies auprès de l'État belge (1992-2012) propose par ailleurs une représentation enrichie des fondements des ODD :



Crédits : Nadine Gouzée

La transversalité est l'un des apports majeurs des ODD. Ces derniers impliquent des changements dans tous les secteurs : santé, éducation, agriculture, énergie, nouvelles technologies, mobilité, etc. Les trois dimensions du développement durable étant d'ordre économique, social et environnemental, ce sont par conséquent tous les domaines touchant à la vie quotidienne des citoyen.ne.s qui sont concernés par le développement durable.

Des leçons ayant été tirées des OMD, l'accent est davantage mis sur les causes des problèmes. En s'attaquant à la lutte contre les inégalités, les ODD s'attèlent à l'efficacité et l'équité des systèmes fiscaux. La Conférence d'Addis-Abeba en juillet 2015, qui a porté sur le financement du développement, a souligné l'insuffisance des recettes fiscales<sup>22</sup> dans les pays en développement où les administrations fiscales sont peu opérationnelles et le système d'imposition est peu progressif et donc la redistribution peu opérée. Les débats ont mis l'accent sur la mobilisation des ressources nationales pour le financement du développement durable tout en insistant sur le rôle d'appui des financements internationaux, alors que les OMD ne considéraient le financement des politiques de développement qu'au travers de l'aide publique au développement (APD) et de l'aide internationale. D'une approche prônant l'assistance – par conséquent forcément déséquilibrée – les organisations internationales ont développé une vision associant une diversité de partenaires. La nécessité de transversalité est renforcée dans le principe 17 « Partenariats pour des objectifs mondiaux » qui consiste en l'association des acteurs publics, privés et de la société civile dans la réalisation des objectifs. Il s'agit aussi de la coopération entre les États et les échelons infranationaux (collectivités régionales et locales, villes) dans la mise en place de politiques publiques durables.

La lutte contre la pauvreté reste fondamentale, mais elle est mesurée en termes de moyens, d'espérance de vie, d'accès aux infrastructures. En effet, la réduction de la pauvreté peut s'accompagner d'une croissance très forte sans profiter à tous, comme en Chine où la moitié la plus pauvre a bénéficié d'une croissance de 400% mais les 1% les plus riches de 1000%. Une augmentation de la croissance n'est donc pas synonyme

<sup>22</sup> France Culture, Inégalités (3/4) *Un monde d'inégalités*. Entendez-vous l'éco ? Invité.e.s : Charlotte GUÉNARD, Oliver GODECHOT, 23/05/2018

d'un plus fort développement et avant tout d'un développement équitable. La problématique des inégalités est centrale dans un monde où la population augmente en même temps que s'accroît le creusement des écarts entre les plus pauvres et les plus riches. Dès lors se pose la question du niveau raisonnable d'écart entre les plus pauvres et les plus riches<sup>23</sup>, acceptable dans un pays pour se développer.

Le cadre des ODD pousse à réfléchir sur le type de croissance souhaitable pour améliorer les conditions de vie de la plus grande partie de la population et pour réduire les inégalités tout en empruntant un mode de développement plus sobre et responsable envers la planète. Dans cette approche, la croissance est donc perçue comme un moyen et non une fin au développement des individus.

## 2. LES ODD : FIL CONDUCTEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES ?

---

Les ODD sont en position d'influer sur les politiques publiques car ils intègrent tous les acteurs, qu'ils soient publics (États, villes, régions, administrations) que privés (ONG, entreprises, startups) ainsi que les réseaux spécifiques (clusters, réseaux de collectivités).

Pour que les ODD aboutissent à des résultats concrets sur la limitation des conséquences du changement climatique afin de maintenir une planète vivable et habitable, les politiques publiques doivent modifier les façons de produire, de consommer, de travailler pour des modes de vie plus sobres. Les ODD ont été construits pour que les États se les approprient et les mettent en œuvre à leur échelle. L'universalité des ODD permet donc aux États de s'approprier les objectifs selon leur contexte et priorités nationales<sup>24</sup>.

L'Agenda 2030 doit encourager les États à élaborer une stratégie nationale d'actions décidée en concertation avec les autres niveaux de gouvernance que sont les collectivités territoriales et locales. La stratégie d'action des États se compose d'objectifs à atteindre pour réduire les impacts environnementaux négatifs et de mesures mises en place pour que le développement durable influence tous les pans de la vie quotidienne des individus. Pour observer le suivi mondial des ODD, les Forums politiques de haut niveau (FNPH) qui rassemblent annuellement les États, élu.e.s locaux et représentant.e.s de la société civile sont l'occasion d'offrir aux parties prenantes un espace de discussion et d'évaluation de leurs propres pratiques.

Parmi les États ayant souscrit à l'Agenda 2030, on trouve un nombre important de pays en développement situés au Sud, ce qui illustre le caractère plus inclusif et adaptable des ODD par rapport aux OMD.

Les ODD ont un intérêt procédural car ils conduisent les acteurs contribuant à la construction des politiques publiques à s'accorder et à définir leur approche du développement durable de façon plus cohérente, cette émulation encourage la montée en puissance des stratégies d'actions pour le développement durable.

Les ODD sont en mesure d'inscrire les politiques publiques nationales dans le développement durable car ils renforcent la coopération entre les États sur des projets de développement durable comme le développement de circuits locaux de production, ou la coopération par le partenariat entre universités. Ces projets touchent à l'agriculture et la production, à l'éducation et la formation et contribuent donc à améliorer les politiques dans ces domaines. Via la coopération sur les ODD, les États, et plus spécifiquement les acteurs locaux échangent des pratiques, des compétences et des savoirs qui sont essentiels pour penser des politiques en faveur d'un développement durable pour tous.

---

<sup>23</sup> France Culture, Inégalités (2/4) *Inégalités et écologie*. Entendez-vous l'éco ? Invité : Lucas CHANCEL, 22/05/2018.

<sup>24</sup> Comité 21, note prospective. Objectifs de développement durable, un Agenda pour 2030, 21/03/ 2018.

### 3. UN ÉNIÈME CADRE ONUSIEN

---

Les ODD sont cependant critiquables car ils ne remettent pas en cause le modèle économique dominant voire même servent de caution<sup>25</sup> aux multinationales pour garantir leurs pratiques comme si le développement durable était une marque, un label. Pourtant, chaque année, les niveaux de production et de consommation dépassent de 50 % les capacités de la planète. De nombreuses entreprises ont intégré les ODD à leur politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) allant parfois jusqu'à s'arroger le leadership comme Total dont le dirigeant Patrick Pouyanné a été désigné en 2017 comme l'un des 10 « pionniers » des ODD par Global Compact. Global Compact ou Pacte Mondial a par ailleurs été créé spécifiquement pour les entreprises, on y trouve parmi ses membres, le Crédit Agricole ou la BNP Paribas, contributeurs réputés dans le financement de projets destructeurs pour l'environnement, ou encore la Société Générale dont la pratique de l'évasion fiscale est contraire aux valeurs promouvant un monde durable et juste. L'usage du « greenwashing » est de plus en plus fréquent pour « verdir » des pratiques qui ne sont aucunement durables. L'appropriation des ODD par les entreprises est encouragée par l'objectif 17 dédié au partenariat public-privé. Cet objectif pousse les États en particulier ceux au Sud à faire appel à des sociétés privées pour investir dans leurs infrastructures, ces investissements s'avèrent en fait très lucratifs sans garantir des infrastructures efficaces et accessibles à tous.

Les ODD ne pourront pourtant pas être atteints sans remise en question du modèle économique dominant.<sup>26</sup> Le programme des objectifs s'appuie toujours sur le modèle traditionnel de la croissance économique basée sur l'extraction de la valeur et des ressources ainsi que sur la linéarité (produire-consommer-jeter).

Jeffrey Sachs, consultant spécial du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a par ailleurs déclaré que les objectifs de développement durable sont réalisables, mais ne sont pas encore réalisés<sup>27</sup>, ce qui est regrettable lorsque l'on sait qu'aucune disposition coercitive n'impose aux États de mettre en œuvre un plan d'action pour la transition.

Si le processus d'élaboration des ODD a donné plus d'espace à la société civile, le processus de participation citoyenne<sup>28</sup> reste insuffisant. Pour associer les citoyen.ne.s à la mise en place des objectifs, il est nécessaire que ces dernier.ère.s soient informé.e.s, sensibilisé.e.s pour pouvoir se mobiliser. Certes, un focus a été porté sur la jeunesse mais il ne faut pas laisser de côté les autres publics.

« Leave no one behind » c'est d'ailleurs en ces termes que l'Union européenne s'est exprimée sur sa stratégie de développement durable. Alors que les élections européennes approchent, les enjeux de la transition vers des modèles durables sont abordés mais encore insuffisamment au vue de l'urgence du changement climatique qui n'est pas un événement se profilant à l'horizon mais une réalité.

---

<sup>25</sup> « Les ODD, symboles d'un développement par et pour les multinationales ? ». CADTM, 18/03/2019.

<sup>26</sup> HICKEL Jason. *The Problem with Saving the World*. Jacobin Magazine. Publié le 08/08/2015.

<sup>27</sup> ECOSOC. Couverture de réunion *Pour son édition 2018, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable de l'ECOSOC commence par examiner les progrès et les retards*.

<sup>28</sup> WALTERS Shirley. *The SDGs won't be met without active citizens fortified with new knowledge*. The Conversation, 27/07/2017.

# CONCLUSION

La reconnaissance du développement durable comme un enjeu est le fruit d'un long processus de négociations et d'adoption de textes internationaux. Pourtant, loin d'être seulement l'émanation des instances internationales, les objectifs de développement durable nous concernent tou.te.s, à toutes les échelles.

Le premier cadre international faisant référence au développement durable est la Déclaration du Millénaire qui définit les objectifs du Millénaire. Les OMD souffraient de nombreuses carences, mais ces derniers ont participé à l'évolution du paradigme mondial, mais aussi des modèles nationaux sur l'environnement et le développement pour construire des objectifs spécifiquement dédiés au développement durable. Les objectifs de développement durable sont un cadre de référence pour les États, car ils peuvent influencer sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales. Malgré le caractère supranational des ODD, toute latitude est laissée aux États pour se les approprier. L'adoption d'un Plan national d'action se répercute au niveau local, car ce sont les autorités locales qui sont chargées d'appliquer la plupart des politiques publiques au niveau des territoires. La déclinaison de l'Agenda 2030 s'opère également au niveau européen. Le 30 janvier 2019, la Commission européenne a publié un document de réflexion intitulé « Vers une Europe durable à l'horizon 2030 »<sup>29</sup>. Ce document dresse le bilan des actions et des mesures de l'Union européenne dans la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le contexte électoral actuel, il est intéressant d'analyser dans les faits comment l'Union européenne s'appuie sur l'Agenda 2030 pour intégrer le développement durable dans la politique européenne.

---

<sup>29</sup> Commission européenne. *Vers une Europe durable à l'horizon 2030*. Document de réflexion, 30/01/2019.

# BIBLIOGRAPHIE

## RESSOURCES WEB

---

Nations Unies. *High-level political forum 2019 under the auspices of ECOSOC*. Consulté sur : <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/2019>

Nations Unies. *Éliminer la pauvreté c'est possible, Objectifs du Millénaire pour le développement et l'après-2015*. Consulté sur : <https://bit.ly/ROsTyE>

Vie publique, Direction de l'information légale et administrative. Direction d'administration centrale des services du Premier ministre, France. Consulté sur : <https://bit.ly/2N3WqTA>

Division statistique des Nations Unies. Liste officielle des indicateurs associés aux OMD. Consulté sur : <https://bit.ly/MqIH8i>

Sustainable Development Goals, knowledge platform. Consultée sur : <https://bit.ly/2qcReIK>

ECOSOC. Couverture de réunion *Pour son édition 2018, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable de l'ECOSOC commence par examiner les progrès et les retards*. Consulté sur : <https://bit.ly/2GL1WJY>

Nations Unies. Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. 1998. Consulté sur : <https://bit.ly/2X76EHI>

Nations Unies. *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. Publié en 1992. Consulté sur : <https://bit.ly/2tsbvkl>

## DOCUMENTS OFFICELS

---

United Nations. *The Rio Declaration on Environment and Development*. 12 août 1992. Consulté sur : <https://bit.ly/2pY4Hj9>

Assemblée générale des Nations unies. *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015. A/RES/70/1*. 21 octobre 2015. Consulté sur : <https://bit.ly/2GOjXHl>

Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, Rapport de Brundtland. 1987 (349 p). Consulté sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France : <https://bit.ly/2IBGJnR>

United Nations. *Report of the United Nations conference on the human environment, Stockholm, 5-16 June 1972*. Première publication: novembre 1973. Consulté sur : <https://bit.ly/1o0QwV0>

Commission européenne. *Vers une Europe durable à l'horizon 2030*. Document de réflexion. Publié le 30 janvier 2019. Consulté sur : <https://bit.ly/2ST8vjT>

## RAPPORTS, GUIDES

---

ALVAREDO Facundo, CHANCEL Lucas, PIKETTY Thomas, SAEZ Emmanuel, ZUCMAN Gabriel, *Rapport sur les inégalités mondiales, 2018*. Synthèse. World Inequality Lab. Éditions du Seuil. Consulté sur : <https://bit.ly/2NB4uhw>

Comité 21, note prospective. *Objectifs de développement durable, un Agenda pour 2030*, 21 mars 2018

ORLIANGE, Philippe. *Le financement des Objectifs de développement durable (ODD)*, Annales des Mines - Responsabilité et environnement, vol. 88, no. 4, 2017, pp. 45-47. Consulté sur : <https://bit.ly/2N4ELLt>

PNUD. *Des OMD au développement durable pour tous. Ce que nous avons retenu de 15 années de pratique*. Novembre 2016. Consulté sur : <https://bit.ly/2S5i3UJ>

Groupe des Nations Unies pour le développement, sous la direction du Fonds des Nations Unies pour la population, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Département des affaires économiques et sociales. *Indicateurs pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*. Publié en 2005. Consulté sur : <https://bit.ly/2tl8WYy>

Intergovernmental Panel on climate change (IPCC). *Global warming of 1.5 °C. Summary for Policy makers*. Publié le 8 octobre 2018. Consulté sur: <https://bit.ly/2BC52wd>

## ARTICLES

---

KENNY Charles. *MDGs to SDGs: Have we lost the plot?* Center for Global Development. Publié le 27/05/2015. Consulté sur : <https://bit.ly/2GE8euK>

ADENLE Ademola. *How Africa can perform better in the new round of UN development goals*. The Conversation. Publié le 15 janvier 2017. Consulté sur : <https://bit.ly/2SW8gos>

ATTARAN Amir. *An immeasurable crisis? A criticism of the Millennium Development Goals and why they cannot be measured*. PLoS Med 2(10): e318. Publié le 13 septembre 2005. Consulté sur : <https://bit.ly/2DFHyXh>

FEHLING Maya, NELSON Brett D., VENKATAPURAM Sridhar. *Limitations of the Millennium Development Goals: a literature review*, Global Public Health, p 1109-1122. Publié le 25 novembre 2013. Consulté sur : <https://bit.ly/2X2YM9S>

HILL Peter. *More is less? Health in the Sustainable Development Goals*. The Conversation. The Conversation Publié le 23 septembre 2015. Consulté sur : <https://bit.ly/2X1uqVj>

CHILDS Anna. *Will the Millennium Development Goals hit their targets?* The Conversation. Publié le 22 janvier 2015. Consulté sur : <https://bit.ly/1yMpphA>

WALTERS Shirley. *The SDGs won't be met without active citizens fortified with new knowledge*. The Conversation. Publié le 27 juillet 2017. Consulté sur : <https://bit.ly/2lciZ9T>

HICKEL Jason. *The Problem with Saving the World*. Jacobin Magazine. Publié le 8 août 2015. Consulté sur : <https://bit.ly/1IQqgXW>

EASTERLY William. *How the Millennium Development Goals are Unfair to Africa*. World Development. Janvier 2009. Consulté sur : <https://brook.gs/2BC4beZ>

## OUVRAGES

---

GERARDIN Hubert, DOS SANTOS Stéphanie et GASTINEAU Bénédicte. « Présentation. Des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux Objectifs de Développement Durable (ODD) : la problématique des indicateurs », *Mondes en développement*, vol. 174, no. 2, 2016, pp. 7-14.

ASEEVA Anna. « Retour vers le futur : la politique étrangère de l'Union européenne, le commerce international et le développement durable après l'avis 2/15 », *Revue juridique de l'environnement*, vol. 42, no.4, 2017, pp. 785-794

HUGON Philippe. *Du bilan mitigé des Objectifs du Millénaire pour le développement aux difficultés de mise en œuvre des Objectifs de développement durable*. *Mondes en développement*, vol. 174, no. 2, 2016, pp. 15-32.

RIST Gilbert. Chapitre 13 / *De la lutte contre la pauvreté aux Objectifs du millénaire pour le développement*, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, sous la direction de Rist Gilbert. Presses de Sciences Po, 2015, pp. 395-416.

MONNOYER-SMITH Laurence, LORIOUX Vanessa. *La mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) en France : indicateurs de suivi et financement*. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 88, no. 4, 2017, pp. 32-36.

SACHS Jeffrey. *From Millennium Development Goals to Sustainable Development Goals*. *Lancet*, Columbia University, 2012, vol. 379, 2206-2011.

## MÉDIAS

---

France Culture, Inégalités (2/4) Inégalités et écologie. Entendez-vous l'éco ? Invité : Lucas CHANCEL. Enregistré le 22 mai 2018. Consulté sur : <https://bit.ly/2DA8rMi>

France Culture, Inégalités (3/4) Un monde d'inégalités. Entendez-vous l'éco ? Invité.e.s : Charlotte GUÉNARD, Oliver GODECHOT. Consulté sur : <https://bit.ly/2BCzSF4>

*Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée  
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.*

# POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

*Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.*

*POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.*

## ACTIVITÉS

---

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

### Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

**Mène des travaux de recherche et d'analyse** de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur [www.pourlasolidarite.eu](http://www.pourlasolidarite.eu) et disponibles en version papier.

2

**Conseille, forme et accompagne** sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

**Conçoit et réalise des projets transnationaux** en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

**Organise des conférences** qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

# THÉMATIQUES

---

**POUR LA SOLIDARITÉ – PLS** inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



## OBSERVATOIRES EUROPÉENS

---

**POUR LA SOLIDARITÉ – PLS** réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens:

- [www.ess-europe.eu](http://www.ess-europe.eu)
- [www.transition-europe.eu](http://www.transition-europe.eu)
- [www.diversite-europe.eu](http://www.diversite-europe.eu)
- [www.participation-citoyenne.eu](http://www.participation-citoyenne.eu)

# COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

## NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

---

- *Déficit démocratique : un défi pour l'Europe ! Anaïs LUNEAU, avril 2019.*
- *L'Europe sociale : un enjeu de responsabilité collective ! Anaïs LUNEAU, février 2019.*
- *Budget européen 2021 - 2027 : à la hauteur de l'Europe de demain ? Marie SCHULLER, janvier 2019.*
- *Genre et espaces publics : Des villes pour toutes et tous, Pauline BAUMANN, janvier 2019.*
- *Travailleurs détachés : regard critique sur la révision de la directive européenne. Eugénie DELZENNE, sept. 2018.*
- *Détachement des conducteurs : en route vers l'Europe sociale ? Eugénie DELZENNE, septembre 2018.*
- *Compensation carbone, fausse bonne idée ?, Adrien MERONO, septembre 2018.*
- *L'intersectionnalité des discriminations en Europe, Öykü AYTAÇOĞLU, juin 2018.*
- *Genre et santé au travail : les femmes face aux inégalités, Joséphine BERTRAND, juin 2018.*
- *Les valeurs européennes à l'épreuve du national-populisme, Damien GENICOT, juin 2018.*
- *L'intégration des migrants par le travail, Romuald COCAGNE, mai 2018.*
- *L'entrepreneuriat féminin dans le sud de la Méditerranée : un enjeu de progrès solidaire, Romuald COCAGNE, mai 2018.*
- *Consultations citoyennes : un défi politique et démocratique, Paul HAMMOUD, avril 2018.*

## CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

---

- *Vers une économie circulaire en Europe. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.*
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ? PLS & SMart, n°36, juin 2017.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS & SMart, n°35, mai 2015.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS & SMart, n°34, mai 2015.*
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.*
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.*

## ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

---

- *Enseignement et formation professionnelle en alternance : Vers une filière d'excellence, Marie SCHULLER, décembre 2018.*
- *Politiques de prévention à Bruxelles : Historique et besoins en formation, Marie SCHULLER, septembre 2018.*
- *Les Régions ultrapériphériques : défis et perspectives, Paul HAMMOUD, Antoine MASQUELIN, Tristan THOMAS, février 2018.*
- *Finance et bien-être, une réflexion participative. Marie Leprêtre, décembre 2016.*
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables. Sanjin Plakalo, décembre 2016.*
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises. Denis Stokkink, novembre 2016.*
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.*

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur [www.pourlasolidarite.eu](http://www.pourlasolidarite.eu)

# Développement durable

*Le développement durable constitue un mode de développement équilibré des activités humaines qui met en relation efficacité économique, préservation de l'environnement et équité sociale. Son objectif global est de répondre aux besoins du présent sans compromettre l'avenir des générations futures. À travers ce principe, et en se focalisant plus particulièrement sur les concepts d'économie circulaire, de COP 21, COP 22 et de réchauffement climatique, POUR LA SOLIDARITÉ – PLS entend démontrer l'importance d'engager la société dans une transition écologique et sociale. Devant l'urgence climatique et l'aggravation des détresses humaines, PLS est convaincu que cette mise en action des préceptes du développement durable permettra de bâtir une société plus équilibrée et inclusive.*

**Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink**

[www.pourlasolidarite.eu](http://www.pourlasolidarite.eu)

Avec le soutien de

